

Cabinet GABRIEL

Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

32, rue Legendre
31200 TOULOUSE

☎ 05.61.13.32.00

**Association Socio-éducative des
IZARDS**

138 bis, route de Launaguet
31200 TOULOUSE

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Exercice clos le 31/12/2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association socio-éducative des IZARDS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre association et il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice

Justifications particulières

En application des dispositions de l'article L.225.235, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour

émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur l'introduction du traitement de la provision pour congés payés.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

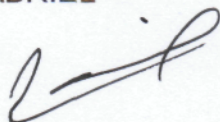
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Toulouse, le 02 mars 2007.

Le Commissaire aux comptes

Alain GABRIEL



① **BILAN — ACTIF**

Désignation de l'entreprise : A.S.E des Izards Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 138 bis, route de Launaguet - BP 82358 - Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 78807327800038 Code APE 853K

				Exercice N clos le, 31/12/2006	N-1 31/12/2005			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (1)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de recherche et développement *	AD	AE				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 466,57	AG	1 338,09	128,48	407,15
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	44 545,97	AQ	40 094,39	4 451,58	5 725,04
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	75 385,82	AU	62 671,01	12 714,81	3 533,12
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 814,75	CV	1 814,75		1 769,00
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	4 187,37	BI	4 187,37		4 017,37	
TOTAL (I)		BJ	127 400,48	BK	104 103,49	23 296,99	15 451,61	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 398,98	BW	1 398,98	2 555,01	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	45,92	BY	45,92	57,31	
		Autres créances (3)	BZ	32 421,38	CA	32 421,38	7 540,81	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	213 980,34	CE	12 506,22	201 474,12
Disponibilités	CF		28 911,29	CG	28 911,29		99 677,21	
Charges constatées d'avance (3)*	CH		1 942,52	CI	1 942,52		526,11	
TOTAL (II)		CJ	278 700,43	CK	12 506,22	266 194,21	245 438,41	
Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL						
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (V)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		CO	406 100,91		116 609,71	289 491,20	260 890,11
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :				

②

BILAN -- PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		A.S.F. des Izards		Exercice N	Exercice N - 1
		1	2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) <small>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</small> B1	DF	213 203,40	213 203,40	
	Autres réserves <small>Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*</small> EJ	DG			
	Report à nouveau	DH	-4 979,16	-17 466,34	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 734,54	12 487,18	
	Subventions d'investissement	DJ	7 533,73	2 632,58	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	217 492,51	210 856,82	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) EI	DV	1 291,74	1 219,52	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 202,45	3 269,77	
	Dettes fiscales et sociales	DY	63 424,86	41 994,35	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		137,20	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB	3 079,64	3 412,49	
TOTAL (IV)	EC	71 998,69	50 033,33		
Écart de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	289 491,20	260 890,15		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

③

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : <u>A.S.E des Izards</u>		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2	Total 3			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens	FD	FE	FF		
		services*	FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL			
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	437 265,11	414 142,75	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			FP	5 357,22	2 259,20	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 591,03	1 275,70	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	444 213,36	417 677,65
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	79 510,50	79 496,83	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	19 847,10	17 956,63	
	Salaires et traitements*			FY	239 697,90	221 897,56	
	Charges sociales (10)			FZ	105 277,47	96 674,19	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	3 650,15	2 412,57
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges			GE	52,94		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	448 036,06	418 437,78	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-3 822,70	-760,13	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 242,28	1 383,59	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	14 230,73	22 843,40	
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	2 388,78	3 713,17	
Total des produits financiers (V)				GP	17 861,79	27 940,16	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	12 506,22	13 904,75	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		6,60	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	59,80	2 375,33	
Total des charges financières (VI)				GU	12 566,02	16 286,68	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	5 295,77	11 653,48	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 473,07	10 893,35	

AG

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise		A.S.F des Izards		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 614,83	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	285,47	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	285,47 1 614,83	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE	24,00 21,00	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	24,00 21,00	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	261,47 1 593,83	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	462 360,62 447 232,64	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	460 626,08 434 745,46	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	1 734,54 12 487,18	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	1 614,83
	(3) dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	24,00 21,00	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		
	(10) primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

AG

ANNEXE

COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES ETABLIS AU 31.12.2006

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes annuels 2006 se caractérisent par les éléments suivants :

Pour la première fois en 2006, et pour être en conformité avec les règles de la comptabilité privée, une dotation aux provisions pour congés payés ainsi que pour les charges y afférents a été passée. L'incidence sur le compte de résultat 2006 a été une charge complémentaire de 18779 euros.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 – Conventions Générales Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 – Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Désignation	Durée (ans)	Méthode (L ou D)
Frais d'établissement		L
Frais de recherche et de développement		L
Construction	5 – 10 – 25	L
Agencement et aménagement	10	L
Installations techniques	5 – 5.88 – 10	L
Matériel et Outillage	5	L
Matériel de transport	3 – 5	L
Matériel de bureau et informatique	3 – 5	L
Mobilier Logiciel		L

2.3 – Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Sur l'exercice 2006, les lignes pour dépréciation d'un montant de 12506 euros et reprise sur exercice précédent d'un montant de 13905 euros ont été ventilées sur le compte de résultat

2.4 – Stocks

Sans objet.

2.5 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 – Dérogation

Aucune dérogation aux principes comptables n'a été mise en œuvre.

2.7 – Précisions sur le contenu de l'annexe

Les états fiscaux constituent un élément de l'annexe.

III – ENGAGEMENT FINANCIER

Aucun engagement financier.

IV – DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Aucune dette garantie par des sûretés réelles.

V – INFORMATIONS CONCERNANT LE CREDIT BAIL

L'association n'a souscrit à aucun crédit bail.

VI – DETAIL DES POSTES DU BILAN

Désignation	T.T.C.
Fournisseurs – factures non parvenues	3 764.91
Fournisseurs – avoirs à recevoir	0.00
Personnel – charges à payer	18 779.00
Personnel – produits à recevoir	0.00
Etat – charges à payer	6.00
Etat – produits à recevoir	0.00
Etat – Subventions à recevoir	32 031.00
Banque – intérêts courus à payer	0.00
Banque – intérêts courus à recevoir	0.00
Charges constatées d'avance	1 942.52
Produits constatés d'avance	3 079.64
Banque – Intérêts courus à recevoir/VMP	189.53
Clients – Avoir à établir	0.00
Clients – Factures à établir	0.00